

M MOBILE
27 rue de la resistance 24100
Bergerac FRANCE
TEL :05.53.23.50.40

m-mobile@neuf.fr

DATE	NUMERO
18/04/2024	200034961

FACTURE	1/1
---------	-----

MME DELORD ANNIE
64 RUE HENRI DEVIER
24100 BERGERAC

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

YASMINE / DELORDAN3 / BERGERAC /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
	ABONNEMENT OFFRE MOBILE SANS ENG PRIX ECO SANS MOBILE 2H 100MO : 0000000000000000 REF COMPTE :09U7VJR5 N° COMMANDE :4305616147 N° APPEL : 06.20.87.73.01 N°SIM : 89331015221486811456	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
1	XIAOMI REDMI A3 64GO VERT SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 4G UP FACILITE 5GO 4G+ 24M IMEI : 863021073299788 - ASSURANCE CM2 PACK N°ASTFR2001468459 REF COMPTE :99-N72QEU N° COMMANDE :7948358048 N° APPEL : 06.13.01.86.87	20%	107,50 €	129,00 €		107,50 €	129,00 €
1	Coque Xiaomi Redmi A3 Souple Transparente Bigben ()	20%	12,50 €	15,00 €		12,50 €	15,00 €
1	VERRE LOOKASE MAT ()	20%	20,83 €	25,00 €		20,83 €	25,00 €
1	pose verre lookase ()	20%	4,17 €	5,00 €		4,17 €	5,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :145,00 € 20 %	145,00 €
CB	174,00 €	18/04/2024		18/04/2024	Total Tva :29,00 € 20 %	29,00 €
					Total TTC	174,00 €

MONTANT A PAYER	174,00 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 5 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.sEKj Logiciel 3GWIN B170
30.0.535.0

18/04/2024 10:50:20

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0,02 €
conditions générales : Nos factures sont payables au comptant sans escompte. En cas de retard de paiement une majoration de 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée après une mise en demeure par recommandé avec accusé réception. La loi n°80.335 du 12/05/1980 est applicable aux. Tous litiges sont du ressort du tribunal de commerce de bergerac. Nos accessoires ne sont ni repris ni échangé
Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-509 du 18 mai 2021)